

Voir aussi :

Auto-organisation
Causalité
Contrainte
Désordre
Déterminisme
Hasard
Organisation
Paradigme
Programme

ORDRE

Ensemble des répétitions et des régularités qui se manifestent sous forme de lois. C'est la régularité de ces phénomènes que nous observons dans la nature et dans la société que nous nommons ordre.

C'est également cette disposition des éléments ou des parties d'un système à la répétition et à la constance de leurs actions, interactions, comportements et résultats, qui définit les mécanismes d'ordre et qui induit des phénomènes prédictibles et connus.

Disposition et ordonnancement :

D'une manière générale, quand on parle d'ordre, on fait allusion, implicitement ou explicitement, à l'organisation d'un système, ou, plus exactement, à la notion d'organisation de ses éléments ou parties et leur tendance spontanée à se disposer d'une certaine manière.

On parle de l'ordre naturel, de l'ordre social, juridique, etc.

L'ordre, dans la nature, spécifie comme nous l'avons vu, l'ensemble des répétitions ou des régularités qui peuvent conditionner le fonctionnement des choses, leur arrangement, leur distribution, et leurs relations.

On parle, par exemple de la structure biologique des espèces pour spécifier la fixité des espèces se reproduisant impeccablement, de façon répétitive depuis des millénaires, dans un ordre immuable.

Ordre et désordre :

Mais quand on fait attention à cette évolution des espèces, on voit qu'il y a aussi des mutations, des accidents, des modifications, des perturbations qui opèrent. Par exemple, la disparition de certaines espèces constitue, non pas un facteur d'ordre, mais de désordre.

Selon les principes de la thermodynamique, l'évolution de l'Univers n'obéit pas seulement à des lois, des déterminations ou des contraintes, mais aussi, très souvent, aux aléas.

L'évolution a surtout connu des crises. De même, l'ordre social subit continuellement des modifications et des changements qui en modifient l'organisation.

L'ordre social est constitué, de "l'ensemble des règles auxquelles les citoyens doivent se conformer d'une part, et de leur soumission à ces règles, d'autre part".

L'ordre social s'oppose aux révolutions, à l'anarchie, à la désobéissance. En ce sens il vise essentiellement à assurer l'harmonie des rapports entre les membres d'une société et des règles auxquelles les citoyens doivent se soumettre pour la maintenir.

L'ordre juridique quant à lui, désigne l'ensemble des lois établies pour régir l'organisation sociale.

Ordre et contraintes :

La notion d'ordre est également liée à l'idée de détermination, de contraintes. L'ordre en ce sens est la résultante d'un processus qui ne permet pas d'autres issues que celles empruntées par un système à un moment T.

Les systèmes de valeurs, les paradigmes, les cultures, l'ordre moral, constituent, au sein des systèmes sociaux, des facteurs d'ordre aussi puissants que les lois naturelles qui pèsent sur la matière, les éléments et les êtres vivants.

La notion d'ordre est également fortement liée à des notions telles que la stabilité, la constance, la régularité, la répétition et l'idée de structure : elle décrit dans ce cas la capacité d'ordonner rationnellement les éléments, les concepts et les idées.

Ordre, logique et méthode :

La notion d'ordre est associée aux notions de logique et de méthode. Elle concerne la capacité d'argumenter de l'esprit humain et fonde en partie le raisonnement.

Il apparaît nécessaire de lier enfin la notion d'ordre à l'idée de désordre si l'on veut penser l'organisation.

Une nouvelle triangulation possible :

Les trois notions (ordre-désordre-organisation) sont en effet étroitement liées, au point même qu'aucune organisation ne pourrait émerger sans les inter-rétro-actions entre les événements connus et déterminés (lois, principe, axiomes...) et les rencontres aléatoires.

Ce sont ces rencontres entre des déterminismes connus et des accidents probables qui produisent une nouvelle organisation capable à nouveau de régularité, de constance et de répétitivité.

Enfin, c'est la capacité à intégrer du désordre autant que la capacité à ordonner, classer, structurer les choses, qui mesure la capacité d'adaptation des systèmes dynamiques complexes en les dotant d'une organisation capable d'affronter et de dialoguer avec l'imprévu.

Annexes :

"Historique de la notion d'Ordre"